

## news *Internet*



# Chronique vidéo : A qui appartiennent les informations nominatives ?



par [Juliette Paoli - Internet Pratique](#)

Mise à jour le 23/10/2012 - 15:49

0 avis [donnez votre avis](#)

Les données à caractère personnel sont souvent considérées à tort comme étant la « propriété » des personnes physiques qu'elles concernent ; mais il s'agit là d'une formulation trompeuse car il n'y a pas à proprement parler de propriété mais seulement un droit au contrôle du traitement de telles données, au regard de la loi Informatique et libertés.

C'est d'autant plus ambigu que la plupart des conditions générales d'utilisation (CGU) des moteurs de recherche et réseaux sociaux (sur lesquelles les internautes passent sans même les lire) prévoient que les utilisateurs restent propriétaires des données déposées, mais s'accordent le droit de les utiliser afin d'améliorer les services...

Une formulation volontairement vague qui ne définit pas précisément les limites de l'exploitation de vos données. Facebook va même jusqu'à s'accorder une licence d'utilisation non-exclusive et gratuite sur les données publiées sur sa plateforme. Voilà qui milite clairement vers la création d'un droit de propriété des données à caractère personnel.

Par Maître Alain Bensoussan, avocat spécialisé en technologies numériques.